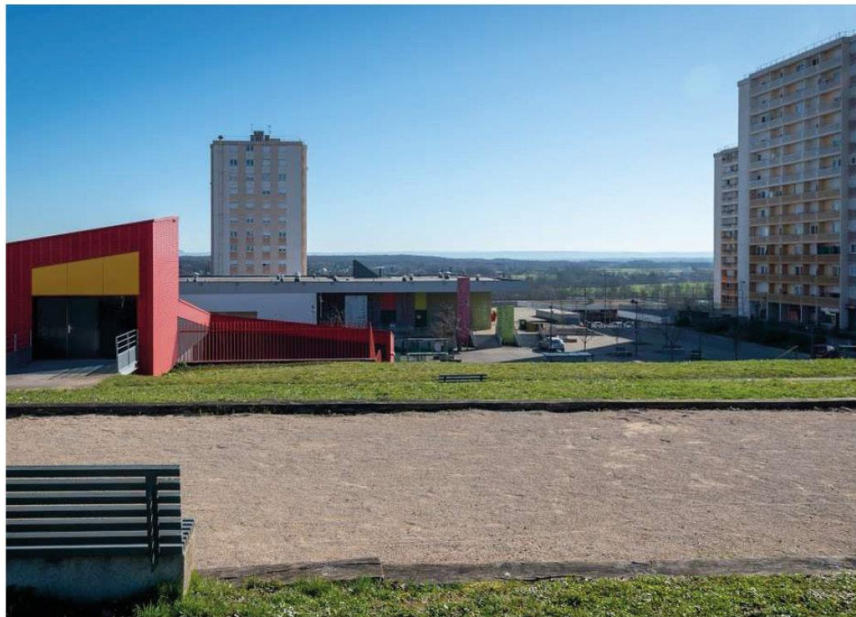




CONTRAT DE VILLE 2024/2030 quartiers2030



*“Grâce à notre génie scientifique et technologique, nous avons fait de ce monde un quartier.
Et maintenant, par notre engagement moral et éthique, nous devons en faire une fraternité.
Nous devons tous apprendre à vivre ensemble en tant que frères,
sinon nous périrons ensemble en tant qu’idiots.”*

Martin LUTHER KING



Appel à projets 2025

**Date limite pour le dépôt des dossiers à respecter impérativement :
17 janvier 2025 au plus tard**



Table des matières

Préambule	3
Le cadre	4
<i>A qui s'adresse l'appel à projet</i>	<i>4</i>
<i>Qui sont les bénéficiaires</i>	<i>4</i>
<i>Quelques chiffres</i>	<i>4</i>
Les principes.....	5
Les priorités transversales.....	5
Les enjeux	6
Les financeurs.....	7
Les modalités de réponse	7
Présentation de la Région	8
L'abattement TFPB.....	8



Préambule

Le contrat de ville est l'outil premier de la mise en œuvre de la politique de la ville. Il formalise les engagements politiques, pris par les signataires, pour la mise en œuvre de la politique de la ville sur un territoire donné.

La politique de la ville vise en premier lieu à vérifier que les politiques et dispositifs de droit commun sont bien mobilisés de façon optimale pour les habitants des quartiers prioritaires face aux difficultés accrues qu'ils rencontrent.

Cela passe par un travail étroit avec les partenaires de la politique de la ville :

- pour décliner les mesures et actions dans leurs champs de compétences ;
- pour identifier les difficultés ou freins afin de mettre en œuvre les mesures correctives ;
- pour définir les sujets et les problématiques qui requièrent des actions spécifiques justifiant la mobilisation des crédits et dispositifs dédiés de la politique de la ville.

Les nouveaux Contrats de ville intègrent le projet gouvernemental « Quartiers 2030 » et sont contractualisés en deux phases (2024-2027 et 2027-2030) en se recentrant sur les enjeux locaux les plus prégnants, identifiés en lien étroit avec les habitants des quartiers, et articulés avec les autres stratégies de politiques publiques présentes dans les territoires. Quatre objectifs stratégiques nationaux ont été identifiés :

- Des quartiers du plein emploi
- Des quartiers d'émancipation
- Des quartiers en transition
- Des quartiers plus sûrs et plus tranquilles.

Le Contrat de ville vise à impulser une nouvelle dynamique territoriale avec une approche centrée sur le développement social dans une logique préventive et une coordination renforcée.

Les concertations avec les habitants et l'ensemble des acteurs ont permis de définir différents enjeux qui devront être le socle des projets. Ces derniers contribueront à renforcer une animation territoriale répondant mieux aux besoins locaux avec comme objectif de renforcer la cohésion sociale.

L'appel à projets 2025 s'inscrit dans le cadre du Contrat de Ville 2024-2030 « Engagements quartiers 2030 » de la Communauté d'agglomération du Grand Dole. Celui-ci marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre d'orientations concertées avec l'ensemble des acteurs, durant l'année 2025 pour le quartier prioritaire des Mesnils Pasteur.

Les acteurs et les associations jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la politique de la ville. Leur expertise, leurs propositions innovantes, leur savoir-faire et leur dynamisme sont indispensables pour assurer le succès et l'efficacité des initiatives locales. Nous les invitons à faire part de leurs propositions dans le cadre de ce nouvel appel à projets.



Le cadre

L'appel à projet 2025 fait suite au nouveau contrat de ville 2024/2030 basé sur l'analyse des ressources et besoins locaux ainsi que sur la concertation avec les habitants et sur la consultation des acteurs et partenaires de la politique de la ville. De grands enjeux ont été identifiés. Ils définiront les nouveaux axes de travail pour les 6 années à venir. Dans ce sens, ce premier appel à projet de cette nouvelle génération du contrat de ville doit faire émerger de nouvelles initiatives et des projets répondant aux priorités et sujets émergeant ci-dessous. Ils devront avoir vocation à soutenir des projets de développement social urbain, en faveur des habitants du quartier des Mesnils Pasteur et à améliorer les conditions de vie, le cadre de vie, et les modes de vie de leurs habitants.

A qui s'adresse l'appel à projets ?

L'appel à projets s'adresse aux associations (loi 1901), aux collectivités territoriales, aux établissements publics et autres organismes à but non-lucratif, qui portent des actions en direction des habitants du quartier de la nouvelle géographie prioritaire de la Politique de la ville.

Qui sont les bénéficiaires des projets ?

Le porteur de projet veillera avec la plus grande vigilance à permettre à tous les habitants des Mesnils Pasteur de bénéficier des actions financées sans distinction d'origine, de culte ou de genre.

Quelques chiffres

Données de 2020 (SIG Ville)

Nombre habitants sur le quartier		3063
Part des 0-14 ans	23,5%	
Part des 15-24 ans	12,6%	
Part des 24-59 ans	44,4%	
Part des 60-74 ans	14,7%	
Part des 75 ans et plus	4,8%	
Part des étrangers		36%
Part des femmes		54,2%
Part des familles monoparentales		34,7%
Taux d'emploi		38,6%
Taux d'emploi des 15-24 ans		20,7%
Taux de chômage (au sens du recensement)		30,5%
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi		34,5%
Part de la population sans diplôme		46,8%
Taux de pauvreté		55%
Revenu médian (revenu médian de l'EPCI 22 610 et le taux de pauvreté 13,7)		8600 euros
Part des ménages locataires		91,9%



Les principes :

Tout projet déposé doit veiller à s'inscrire dans les principes énoncés ci-après :

- **Avant tout dépôt de dossier, identifier, prioriser la mobilisation et la prise en compte du droit commun.** Les porteurs de projets doivent tout mettre en œuvre pour mobiliser les moyens de droit commun, ils doivent s'assurer de prendre en compte dans leur environnement, les dispositifs, les acteurs, les équipements, l'ensemble des moyens humains et matériels de droit commun existants sur leur territoire de projet.
- **Se mobiliser en faveur de nouveaux publics** notamment **les publics isolés**, ceux non captés par les structures de proximité.
- **Démontrer** la mise en place d'un parcours qu'il soit éducatif, social ou économique dans une logique d'accompagnement des bénéficiaires.
- **Favoriser l'égalité sans distinction** d'origine, de nationalité, de genre, d'orientation sexuelle, de religion. Plus particulièrement, les partenaires seront attentifs aux projets favorisant la mixité des genres des bénéficiaires et **l'égalité filles-garçons et femmes-hommes**.
- **S'inscrire dans le champ de la transition écologique et énergétique** visant à permettre un changement de comportement et de mode de vie des habitants tournés vers moins de gaspillage, plus de sobriété et de liens entre acteurs.
- **Intégrer la dimension de l'impact des actions dans l'amélioration de la qualité de vie et de l'image du quartier.**
- **Favoriser la mutualisation de démarches et dynamiques associatives et la construction d'actions collaboratives**, afin de mettre en œuvre des projets à fort impact.

Les priorités transversales :

Quel que soit le domaine dans lequel se déroule l'action, une attention particulière doit être portée aux axes transversaux suivants :

- Un accompagnement renforcé et complémentaire à l'éducation nationale pour les enfants au tout début de leur scolarité partant du constat que c'est une période cruciale
- **La jeunesse** en maintenant et développant l'approche socio-éducative mobilisant l'ensemble des acteurs et en intégrant un module ou un atelier sur la citoyenneté et le respect des valeurs de la république dont le respect du principe de laïcité et le vivre ensemble.
- Veiller à intégrer la co-éducation dans les projets ou initiatives.
- **L'égalité femme/homme**, relations filles/garçons dans l'école et le quartier, notamment la place des femmes et jeunes filles sur le quartier dans tous les domaines et principalement dans l'emploi.
- Une attention particulière doit être portée sur l'accès à **l'emploi ou la formation professionnelle en complément ou en amont des dispositifs existants**.
- Une **co-construction des projets** avec un maximum de partenaires.



Les enjeux du Contrat de Ville :

Les différentes rencontres, concertation et consultation ont permis à la collectivité de cibler un certain nombre de priorités : jeunesse, prévention, sécurité, parentalité, intégration, citoyenneté, les valeurs de la République.

Ces priorités ont été le socle des 4 grands enjeux et sujets émergents validés par les services de l'Etat et les collectivités (Agglomération du Grand Dole et Ville de Dole) :

1/Aménagements du quartier - Vie du quartier – Lien avec la ville – Transitions

Les objectifs :

- Amélioration vie du quartier/Image du quartier
- GUP et transitions : quartier vert
- Aménagement des équipements
- Vie du quartier
- Lien ville/quartier

2. Intégration/Education/Valeurs de la République

Les objectifs :

- Soutenir les personnes et les structures/services ressources
- S'appuyer sur la diversité culturelle tout en favorisant l'intégration
- Favoriser le vivre ensemble
- Accentuer les projets d'éducation et d'appui à la parentalité
- Favoriser les actions au profit de la santé
- Promouvoir la laïcité, la citoyenneté et les valeurs de la République
- Lutter contre toutes formes de séparatisme

3. Accès à un projet et un parcours professionnel

Les objectifs :

- Orientation choisie et parcours professionnels
- Accès et insertion à l'emploi
- Poursuivre la réflexion inter partenaires quant à l'emploi et l'insertion pour une meilleure efficacité

4. Prévention/Sécurité/Ambition particulière sur la jeunesse

Les objectifs :

- Soutenir l'éducation spécialisée
- Favoriser le partenariat indispensable avec l'ensemble des partenaires et les forces de l'ordre
- Maintenir la sécurité des biens, le partage de l'espace public
- Lutter contre les trafics

Vous trouverez en annexe le tableau détaillé des 4 enjeux du contrat de ville CAGD 2024/2030.



Les financeurs :

Crédits susceptibles d'être sollicités dans le cadre du Contrat de Ville, selon le type d'actions envisagées

Des financements spécifiques aux actions « Politique de la Ville »
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> De l'Etat avec les fonds de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) dont le préfet est le délégué territorial<input type="checkbox"/> De la Communauté d'Agglomération du Grand Dole<input type="checkbox"/> La Région<input type="checkbox"/> Les bailleurs avec l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

Des financements de droit commun
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Etat, autres Ministères correspondant au domaine dans lequel l'action s'inscrit<input type="checkbox"/> Caisse d'allocation familiale (CAF) pour des actions entrant dans son champ de compétence<input type="checkbox"/> Fonds social européen (FSE)<input type="checkbox"/> Du Conseil départemental

En répondant à l'appel à projet du Contrat de Ville, le porteur selon les projets pourra solliciter les fonds spécifiques de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, de la Région et/ou des bailleurs. Il est rappelé que ces fonds spécifiques participent au financement d'actions et non au fonctionnement des associations. Des conventions pluriannuelles d'objectifs pourront peut-être envisagées dans le cadre de ce nouveau contrat de ville. Répondre à l'appel à projet du Contrat de Ville ne dispense pas les porteurs de projet associatifs de faire connaître leur projet auprès d'autres financeurs. Ces financements complémentaires devront apparaître sur le document CERFA.

Les modalités de réponse :

Pour répondre à cet appel à projet concernant la Programmation Contrat de Ville 2025, nous vous invitons à consulter le site : Grand Dole : <http://www.grand-dole.fr/politique-de-la-ville/> et à télécharger les documents permettant :

- de présenter votre projet assorti des moyens précis d'évaluation de l'action proposée (publics cibles, objectifs recherchés, moyens mis en œuvre,) ;
- de compléter le dossier CERFA, accessible sur le site cité ci-dessus.

La demande de subvention dûment remplie, doit être adressée ou déposée :

Pour le Grand Dole :

- en **1 exemplaire papier**, signé par le responsable de la structure, et adressé à la CAGD à l'adresse suivante, Programmation Contrat de Ville, Place de l'Europe, 39100 Dole
- et **1 exemplaire numérique** (CERFA) à l'adresse suivante : nicole.blime@grand-dole.fr

Pour tous renseignements concernant la participation de l'Etat :

Vous pouvez contacter la Déléguée du Préfet pour les Quartiers Prioritaires de la Ville, Virginie GAVAND – tél. 06 72 82 80 26 (virginie.gavand@jura.gouv.fr) qui peut vous accompagner dans la construction de votre projet.

La saisie est obligatoire sur la plateforme DAUPHIN, à l'aide du [guide usager](#)

Vous pouvez également contacter la Cellule Politique de la Ville du Jura : Philippe BESSON, chargé de mission : pref-politique-de-la-ville@jura.gouv.fr / 06 33 21 73 18

Pour tous renseignements complémentaires, vous pourrez vous adresser à Maëlys NICEY – Chargée de Mission Politique de la Ville – 39100 DOLE – Tél. : 07.61.73.29.15



Les critères de sélection :

Outre la prise en compte des critères déjà évoqués, la sélection des projets sera réalisée selon les critères suivants :

- pertinence au regard des publics visés et des problématiques identifiées sur le quartier,
- plus-value par rapport à des actions pouvant élargir à des financements de droit commun et caractère innovant des propositions,
- qualité de l'intervention (expérience acquise, qualification des intervenants et formation),
- promotion et acquisition de valeurs citoyennes,
- articulation et synergie mis en œuvre avec les partenaires associatifs et/ou institutionnels référents,
- modalités d'information, d'association et de participation des publics visés par le projet,
- respect de la prise en compte des axes transversaux,
- des indicateurs de suivi et d'évaluation retenus.

Les associations ayant bénéficié d'un financement en 2024 devront impérativement produire une **évaluation quantitative et qualitative, ainsi qu'un bilan financier** de la, ou des actions conduites selon le modèle Cerfa en même temps que la demande 2025. Cette évaluation et ce bilan financier s'appuieront sur les critères d'évaluation définis préalablement dans les conventions de subventions.

Aucun versement ne sera possible en 2025 si des projets 2024 ne sont pas justifiés.

Priorités de la Région

« **Pour la Région Bourgogne Franche-Comté**, les porteurs de projets peuvent solliciter la Région dans le cadre du présent appel à projets. Le dispositif régional Fonds d'Aide aux Projets (FAP) soutiendra les actions et projets visant à :

- Favoriser l'accès à la formation, l'insertion professionnelle et le développement économique,
- Améliorer le cadre de vie des habitants des QPV,
- Animer l'espace public et favoriser son appropriation par les habitants,
- Soutenir les actions de sensibilisation à l'environnement,
- Promouvoir la santé : action de prévention, ateliers d'éducation à la santé...,
- Soutenir l'ingénierie de projet,
- Promouvoir la participation des habitants, en particulier des jeunes, des femmes et des personnes âgées.

La complémentarité avec les dispositifs de droit commun de la Région sera également recherchée. »

L'abattement de TFPB

L'abattement de TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) peut dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville cofinancer certains projets qui concourent à la vie et à l'animation des quartiers (vivre ensemble, accompagnement social spécifique, actions d'insertion, mise à disposition de locaux associatifs ou de services).

La convention cadre 2025/2030 d'utilisation de l'abattement TFPB dans le quartier des Mesnils Pasteur sera annexée au contrat de ville 2024/2030.

Ainsi, les projets déposés dans l'appel à projets 2025 pourront le cas échéant être examinés dans ce cadre par les partenaires financeurs du contrat de ville.



ANNEXE

1) Aménagements du quartier - Vie du quartier – Lien avec la ville – Transitions

Aménagements du quartier - Vie du quartier – Lien avec la ville – Transitions				
Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données genrées)
Amélioration vie du quartier/Image du quartier	<p>Redynamiser les commerces et services de proximité (amortir l'image négative/dégradée et le manque d'attractivité)</p> <p>Poursuivre les projets dynamiques et innovants de rénovations urbaines</p> <p>Communiquer davantage sur les projets développés sur le quartier</p>	<p>DDT</p> <p>ANRU</p> <p>Région</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les bailleurs sociaux</p> <p>Les services de l'urbanisme Ville et Agglo</p> <p>Le service communication Ville Agglomération</p>	<p>Financements de l'ANRU</p> <p>CI-CIA mixité sociale</p> <p>PPI 2025 et FIP</p>	<p>Bilan des opérations de rénovation</p> <p>Synthèse des nouveaux services de proximité</p>
GUP et transitions : quartier vert	<p>Relancer la GUP et la veille au sein du quartier</p> <p>Poursuivre les projets jardins dans l'axe de transition écologique</p> <p>Favoriser les actions sur le thème des économies d'énergie</p> <p>Attention particulière sur les déchets et dépôts sauvages : éducation et sensibilisation aux petits gestes</p> <p>Favoriser une réflexion sur l'alimentation : circuits courts, producteurs locaux</p>	<p>DDT : transitions énergétiques et alimentation</p> <p>ANCT</p> <p>La Région</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les bailleurs sociaux</p> <p>Dole Environnement</p>	<p>Fonds verts</p> <p>Plan alimentaire</p> <p>Programmes régionaux</p> <p>Financements Politique de la Ville</p>	<p>Nombre de rencontres de la GUP</p> <p>Recenser les projets en terme d'économie d'énergie</p> <p>Indicateurs quant au nombre d'interventions en terme de déchets</p> <p>Evaluations régulières des différentes actions</p>
Aménagement des équipements	<p>Poursuivre l'installation et la rénovation des espaces sportifs</p> <p>Développer ou relancer l'offre commerciale, le centre commercial</p>	<p>SDJES</p> <p>DDT</p> <p>Région</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les bailleurs sociaux</p> <p>Les commerçants et les associations sportives</p>	<p>Plan 5000 équipements</p> <p>Aménagement sportif du territoire (Région)</p>	<p>Avancée des différents projets</p> <p>Utilisation des différents espaces par les habitants</p>



Aménagements du quartier - Vie du quartier – Lien avec la ville – Transitions

Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données genrées)
Vie du quartier	<p>Favoriser les événements valorisants et positifs pour le quartier : cohésion entre habitants et changement de l'image du quartier</p> <p>S'appuyer sur la richesse et la diversité des habitants (plus de 50 nationalités, population étrangère du QP est de 37 %)</p> <p>Travailler sur l'histoire du quartier et de ses habitants, appartenance et lien histoire de la ville, sur les évolutions du quartier</p> <p>Favoriser les projets participatifs avec les habitants</p>	<p>ANCT</p> <p>SDJES</p> <p>DRAC (vie de quartier et expression des habitants)</p> <p>Département</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>Financements DRAC (politique vu/Été culturel)</p> <p>Services civiques (mémoire et citoyenneté, participation des habitants, transition écologique..)</p>	<p>Implication des habitants dans les projets</p> <p>Engagement pérenne du conseil citoyen, du conseil de jeunes, des comités d'usagers</p>
Lien ville/quartier	<p>Favoriser les projets qui permettent aux habitants de sortir du quartier</p> <p>Favoriser la mise en place d'activités (culturelles/sportives) sur le quartier afin de mixer les publics</p> <p>Avoir une réflexion sur la répartition des services entre le quartier et la ville</p> <p>Favoriser les rencontres entre les habitants de l'ensemble de la ville</p> <p>Mener une réflexion quant à la mobilité qui peut être un réel frein</p>	<p>ANCT</p> <p>SDJES</p> <p>DRAC</p> <p>Département</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les différentes associations</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>Plan 5000 équipements sportifs</p> <p>Dispositifs culturels</p> <p>Aide à la mobilité</p> <p>Services civiques</p>	<p>Bilans des différentes actions</p> <p>Implication des différents publics</p>





2) Intégration/Education/Valeurs de la République

Intégration/Education/Valeurs de la République				
Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données genrées)
Soutenir les personnes et les structures/services ressources	<p>Soutenir la formation des professionnels du quartier (pratique "d'aller vers", connaissance des publics, échanges de pratique..)</p> <p>Favoriser le travail de réseau entre les partenaires</p> <p>Maintenir, voire développer l'offre de services aux habitants en matière d'accès aux droits et d'autonomie</p> <p>Maintenir une présence humaine de proximité</p>	<p>SDJES</p> <p>ANCT</p> <p>CAF</p> <p>Département</p> <p>Espace France Service</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les différentes associations</p>	<p>FDVA</p> <p>Centre ressources politique de la ville</p> <p>France Service</p> <p>Médiation</p> <p>Services civiques</p> <p>Animateurs socio-sportifs</p> <p>Prévention</p>	<p>Nombre de formations mises en place</p> <p>Participation active des acteurs</p> <p>Progression quantitative de l'accès aux droits</p> <p>Quantifier la pertinence de la médiation</p>
S'appuyer sur la diversité culturelle tout en favorisant l'intégration	<p>Poursuivre les dispositifs pour l'intégration et l'autonomie.</p> <p>Développer l'apprentissage du français, connaissance du système scolaire.</p> <p>Développer des projets favorisant les découvertes culturelles</p> <p>Favoriser toutes les actions d'intégration et d'assimilation à la France et ses valeurs</p>	<p>ANCT</p> <p>Education Nationale</p> <p>DDETSPP</p> <p>La Région</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Le centre social et les différentes associations</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>Dispositifs intégration</p> <p>ASL</p> <p>OEPRE</p> <p>Région</p>	<p>Nombre de participants aux différents sessions</p> <p>Résultats obtenus</p> <p>Satisfaction des habitants</p>



Intégration/Education/Valeurs de la République				
Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données genrées)
Favoriser le vivre ensemble	<p>Soutenir les projets favorisant le vivre ensemble et la mixité</p> <p>Favoriser les projets participatifs et les projets intergénérationnels</p> <p>Développer des projets en faveur des seniors</p> <p>Etre attentif à intégrer les femmes dans les différents projets</p>	<p>SDJES</p> <p>DDFE</p> <p>ANCT</p> <p>Région</p> <p>Département</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Le centre social et les différentes associations</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>CAF</p> <p>Région : projets au fil de l'eau</p> <p>Service civique</p>	<p>Nombre de participants sur les différents projets</p> <p>La mixité sociale, culturelle et de genre dans les actions</p> <p>Satisfaction des actions</p>
Accentuer les projets d'éducation et d'appui à la parentalité	<p>Soutenir et développer les acteurs et projets éducatifs : PRE, CLAS</p> <p>Poursuivre les partenariats avec les interlocuteurs du REP</p> <p>Lien avec les familles à développer grâce à un travail précoce et coordonné entre acteurs</p> <p>S'appuyer sur le sport et la culture, facteurs d'émancipation pour tous les publics et pour toucher les jeunes</p>	<p>ANCT</p> <p>Education nationale</p> <p>CAF</p> <p>Département</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>CDDF/Maison de la parentalité</p> <p>Les différentes associations éducatives / La médiathèque et les structures culturelles/ Les clubs sportifs</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>DRAC (pass Culture, c'est mon patrimoine, dispositifs lecture...)</p> <p>SDJES (pass Sport, club sportifs engagés, éducateurs socio-sportifs...)</p> <p>SDJES</p> <p>CAF : FPT PMI</p>	<p>Progression des enfants et jeunes collégiens</p> <p>Implication des acteurs mais aussi des familles</p> <p>Adhésion des jeunes dans des clubs ou associations</p> <p>Evolution de l'utilisation des pass Culture et Sport</p>
Favoriser les actions au profit de la santé	<p>Soutenir les projets pour accompagner la santé mentale</p> <p>Renforcer l'offre de santé et l'accès aux soins</p> <p>Développer les dépistages auprès des publics précaires notamment des femmes</p> <p>Attention particulière doit être portée sur le vieillissement des habitants</p> <p>Favoriser les projets sensibilisant à l'alimentation</p> <p>Lutte contre l'obésité et la sédentarité</p>	<p>ANCT</p> <p>DDETSPP</p> <p>DDT</p> <p>ARS</p> <p>Département</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Maison Sport Santé</p> <p>Les différentes associations</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>CLS/Santé mentale</p> <p>Centre de santé polyvalent</p> <p>Actions de prévention santé, de dépistage et bilan de santé</p> <p>Programmes alimentation, PAT</p>	<p>Nombre de projets santé mis en place par type (sensibilisation, prévention, dépistage, bilans)</p> <p>Nombre d'actions alimentation</p> <p>Nombre de personnes accompagnées et typologie</p>



Intégration/Education/Valeurs de la République

Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données genrées)
Promouvoir la laïcité, la citoyenneté et les valeurs de la République	<p>Promouvoir les valeurs de la république</p> <p>Développer les actions citoyenneté/ engagement des jeunes</p> <p>Dynamiser le conseil de jeunes</p> <p>Garantir et développer la place et le rôle des femmes et jeunes filles dans le quartier</p>	<p>ANCT</p> <p>SDJES</p> <p>DDFE</p> <p>Education Nationale</p> <p>Département</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les bailleurs sociaux</p> <p>Femmes Debout</p> <p>Les différentes associations</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>SNU</p> <p>Services civiques</p> <p>Chantiers éducatifs</p>	<p>Engagement des jeunes</p> <p>Nombre de projets laïcité et citoyenneté</p> <p>Nombre de participants aux actions</p> <p>Nombre de jeunes filles et femmes participantes</p>
Lutter contre toutes formes de séparatisme	<p>Réaffirmer la neutralité des services publics</p> <p>Lutte contre toutes formes de discriminations</p> <p>Lutte contre le séparatisme religieux</p> <p>Favoriser la laïcité</p>	<p>ANCT</p> <p>Centre ressources de la politique de la ville</p> <p>Education nationale</p> <p>CIDFF</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les différentes associations</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>DILCRAH</p> <p>FIPDR</p>	<p>Nombre de projets sur la promotion de la laïcité, pour l'égalité des chances et la cohésion sociale</p> <p>Nombre de partenaires impliqués dans les actions</p> <p>Nombre de professionnels accompagnés et formés sur ces sujets</p>





3) Accès à un projet et un parcours professionnel

Accès à un projet et un parcours professionnel				
Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données genrées)
Orientation choisie et parcours professionnels	<p>Soutenir les projets favorisant des parcours d'orientation professionnelle choisie et diversifiée pour les jeunes et les femmes</p> <p>Accompagner les collégiens et lycéens dans leur recherche de stages</p> <p>Travailler sur le projet de vie des jeunes pour mieux définir leur parcours professionnel</p> <p>Associer et accompagner les parents aux moments clé d'orientation</p>	<p>France TRAVAIL et le réseau pour l'emploi</p> <p>ANCT</p> <p>Education Nationale</p> <p>Région</p> <p>Mission locale</p> <p>La Foquale</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>Education nationale (orientation, CLEE, bureau des entreprises...)</p> <p>Région (SPRO)</p>	<p>Nombre de jeunes participants et réusssite des différents parcours</p> <p>Nombre de projets concernant l'orientation et le parcours scolaire pour les jeunes et les parents</p> <p>Evolution des lieux de stage pour les élèves : Diversité et qualité des stages</p>
Accès et insertion à l'emploi	<p>Soutenir les projets favorisant la remobilisation à l'emploi</p> <p>Accompagner les habitants les plus éloignés de l'emploi et notamment les femmes (aller vers)</p> <p>Mettre en relation des entreprises et des demandeurs d'emploi (Café de l'emploi, club les entreprises qui s'engagent, PH RH...)</p> <p>Lever les freins mobilité : problèmes de mobilité physique et psychologique à dépasser</p> <p>Accompagner et sécuriser la création d'activité</p>	<p>France TRAVAIL et le réseau pour l'emploi</p> <p>ANCT</p> <p>DDETSPP</p> <p>SDJES/DRAJES</p> <p>BPI France et BT</p> <p>CapEmploi</p> <p>Mission Locale</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Département</p> <p>Région</p> <p>Clauses sociales</p> <p>SIAE</p> <p>Chambre des métiers et CCI</p> <p>Entreprises</p>	<p>Dispositifs Insertion / Emploi, IAE, emplois francs, club les entreprises s'engagent, cafés de l'emploi...</p> <p>DTA, conseiller dédié pour le public du QPV</p> <p>Dispositifs d'accompagnement socio professionnel du département</p> <p>SESAME</p> <p>Fonds européens</p> <p>Dispositifs d'appui à la création d'entreprises BPI France (inclusion par le travail indépendants, entrepreneuriat Q2030...)</p> <p>Financements Politique de la Ville Les bailleurs sociaux Médiation</p>	<p>Réussite dans la recherche d'emploi</p> <p>Nombre d'orientations finalisées</p>



Accès à un projet et un parcours professionnel

Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données genrées)
<p>Poursuivre la réflexion inter partenaires quant à l'emploi et l'insertion pour une meilleure efficience</p>	<p>Etre force de propositions, de projets innovants pour l'insertion et l'emploi</p> <p>Proposer des actions concertées et travailler en cohérence (groupe local insertion / emploi)</p> <p>Avoir une meilleure connaissance de l'ensemble des dispositifs</p>	<p>DDETSPP</p> <p>Département</p> <p>France Travail et le réseau pour l'emploi</p> <p>Acteurs de l'insertion été de l'emploi, associations de proximité</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>Réseau pour l'emploi</p> <p>Dispositifs d'aide à la remobilisation / IAE</p> <p>Dispositifs d'accompagnement socio professionnel du département</p> <p>Médiation</p>	<p>Nombre de partenaires impliqués, nombre de rencontres</p> <p>Qualité et réussite des projets</p>





4) Prévention/Sécurité/Ambition particulière sur la jeunesse

Prévention/Sécurité/Ambition particulière sur la jeunesse				
Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données genrées)
Soutenir l'éducation spécialisée	<p>Développer l'accompagnement des jeunes les plus précaires et de leur famille</p> <p>Avoir une attention particulière pour les pré-adolescents</p> <p>Développer une présence accrue sur le quartier durant les temps sensibles</p> <p>Renforcer le travail en partenariat avec les acteurs jeunesse</p> <p>Soutenir les projets de prévention dans les structures éducatives (écoles, collège, lycée) grâce au théâtre forum</p>	<p>ANCT</p> <p>Département</p> <p>PJJ et associations d'accompagnement des jeunes : VAGA</p> <p>CDDF</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les différentes associations</p> <p>Les compagnies de théâtre</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>CISPD/FIPD</p> <p>MILDECA</p> <p>Médiation</p>	<p>Nombre de jeunes accompagnés</p> <p>Nombre de parcours réussis</p> <p>Nombre de rencontres des partenaires</p> <p>Nombre d'actions de prévention et quantifier l'impact</p>
Favoriser le partenariat indispensable avec l'ensemble des partenaires et les forces de l'ordre	<p>Renforcer la présence des forces de l'ordre et de la médiation</p> <p>Développer des projets qui permettent la rencontre entre les habitants, la police et les sapeurs-pompiers</p> <p>Outiller les acteurs de terrain à la gestion de conflits</p>	<p>ANCT</p> <p>Les forces de l'ordre : police, police municipale</p> <p>Sapeurs-pompiers</p> <p>Les bailleurs sociaux</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les différentes associations</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>FIPD</p> <p>La cellule de veille</p> <p>Dispositifs de prévention</p>	<p>Evolution du nombre de délits</p> <p>Nombre de rencontres partenariales</p> <p>Nombre et qualité des formations</p>



Prévention/Sécurité/Ambition particulière sur la jeunesse				
Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données genrées)
Maintenir la sécurité des biens, le partage de l'espace public	<p>Faciliter le partage de l'espace public par des projets adaptés pour chacun et redonner leur place aux femmes et aux jeunes filles</p> <p>Renforcer la vidéo protection</p> <p>Réfléchir à la sécurité routière aux abords des écoles ; à une signalétiques et équipements cassant la vitesse</p> <p>Poursuivre la réflexion pour sécuriser les deux roues</p> <p>Assurer une certaine sécurité en maintenant un éclairage suffisant dans certaines zones</p>	<p>ANCT</p> <p>Les forces de l'ordre</p> <p>Les bailleurs sociaux</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les différentes associations</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>FIPD</p> <p>La cellule de veille</p> <p>ATFPB</p> <p>Sécurité routière</p>	<p>Nombre de délits</p> <p>Nombre de jeunes repérés par la vidéo surveillance</p> <p>Nombre d'aménagements (sécurité routière et stockage des deux roues, éclairage)</p>
Lutter contre les trafics	<p>Favoriser les projets pour sensibiliser sur les conduites à risques</p> <p>Lutter contre les trafics en supprimant les points de deal</p> <p>Accompagner les plus jeunes pour leur éviter d'être approchés par les dealers</p>	<p>ANCT</p> <p>Les forces de l'ordre</p> <p>Les bailleurs sociaux</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les différentes associations</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>FIPDR</p> <p>La cellule de veille</p> <p>MILDECA</p> <p>Dispositifs de prévention</p>	<p>Bilan en cellule de veille</p> <p>Evolution du nombre de points de deal</p>